

Cé l'info

le magazine d'informations municipales de la ville des Ponts-de-Cé



Le point sur
**les projets
d'urbanisme**
p. 5

Vie municipale 11

Le CCAS recherche des bénévoles pour le transport solidaire

Dans mon quartier 13

Un verger partagé à Sorges

Portrait 16

Patricia Heslon, au service de l'autonomie des seniors

Agenda

Mes rendez-vous

18

02 / Ma ville en brèves

BAIGNADE



La saison 2021 de la baignade débutera le samedi 12 juin pour se terminer le mardi 31 août. Comme l'an dernier, l'ouverture se fera dès 11 h le matin pour un premier créneau jusqu'à 13h. Réouverture à 14h jusqu'à 20 h (21 h le vendredi).

LA SAISON ESTIVALE SE PRÉPARE MALGRÉ TOUT

Si le camping *Slow Camp* a pu réouvrir ses portes pour la saison 2021 le 2 avril dernier, la date de la livraison du premier bock de bière n'est pas encore fixée pour la guinguette *En rouge et Loire* qui, après une année d'interruption est bien décidée à rattraper le temps perdu une fois les restrictions levées. Mais les acteurs de la saison estivale se préparent et seront prêts pour la reprise.



20 MOIS DE TRAVAUX À LA RÉSIDENCE AUTONOMIE



La résidence autonomie au printemps 2020.

Construite en 1977 pour 83 logements puis agrandie de 8 logements supplémentaires en 1996, la résidence autonomie avait besoin d'un programme de rénovation conséquent : isolation des sols et des ouvertures, amélioration des conditions de travail pour le personnel, création d'un second étage pour 6 logements pour un coût total de 2,2M € pris en charge par Maine-et-Loire Habitat.

Les travaux seront organisés de manière à perturber le moins possible la vie des locataires et deux jeunes en Service Civique seront accueillis le temps des travaux en soutien au quotidien aux résidents (proposition d'activités, soutien à la mobilité, aides diverses...).

UNE COURSE SOLIDAIRE PASSERA PAR LES PONTS-DE-CÉ



Une course à pied de 7 jours entre Tours et Nantes (210 km) à parcourir du 24 au 30 avril fera halte aux Ponts-de-Cé le mardi 27 avril vers 11 h au parc Claude-Debussy. Cette course organisée par l'association *La Garden* en partenariat avec *Solidarité Femmes Loire-Atlantique* a pour objectif de récolter un maximum d'argent qui sera reversé aux

femmes et leurs enfants victimes de violences conjugales et/ou familiales. En France, chaque année, 213 000 femmes sont victimes de violences.

SOUTIEN AU MONDE CULTUREL ET AUX ASSOCIATIONS



Depuis mars 2020, les nombreux artistes ou compagnies installés aux Ponts-de-Cé n'ont eu que très peu d'occasion de se produire. Pourtant, 48 spectacles prêts à être joués ont été recensés. D'où l'idée originale de pouvoir proposer ces spectacles aux associations ponts-de-céaises. Un site internet (<https://portecote.wixsite.com/accueil>) recense l'ensemble des spectacles disponibles et chaque association ponts-de-céaise qui souhaite organiser une animation peut se faire aider par la Ville qui prend à sa charge 60 % du coût du spectacle. Une formule inédite qui permet de soutenir les acteurs culturels tout en permettant aux associations de recréer du lien avec leurs adhérents.

ZOOM SUR**LA MATINALE JEUNE
AURA BIEN LIEU**

Chaque année, la Matinale jeune organisée par le service enfance/jeunesse permet aux familles d'inscrire leurs enfants aux séjours d'été

6 vous sont proposés cette année en juillet et août à partir de 6 ans et aux jeunes de 11 à 17 ans de choisir leur atelier jeunes d'été. Cette année, la Matinale est programmée en plein air, le samedi 17 avril de 10 h à 13 h sur l'esplanade de la médiathèque.

**FLEURIR VOS PIEDS DE MAISONS AVEC LA MAIRIE**

Avec le printemps, la Ville relance une campagne de fleurissement en pied de maisons.

Dans le cadre de son engagement en faveur du développement durable, la municipalité donne la possibilité aux habitants de fleurir des espaces situés au pied de leur maison mais appartenant au domaine public. Une demande doit être adressée au préalable auprès de la direction des services techniques pour avis sur la faisabilité du projet. Une fois l'autorisation accordée, les services techniques municipaux fournissent les graines et bulbes et peuvent réaliser l'aménagement de l'espace. De son côté, le demandeur s'engage notamment à assurer l'entretien de l'espace et à arroser les plantations.

➔ Contact et demandes : 02 41 79 39 29

**UN COUP DE POUCE POUR
LES JEUNES QUI S'INSTALLENT**

Malgré le contexte compliqué, certains jeunes n'hésitent à se lancer dans l'aventure entrepreneurial comme cette jeune Ponts-de-Céaise de 19 ans, Flora qui, avec son diplôme de toiletteuse canin en poche, lance son entreprise de toilette à domicile.

Flora se déplace uniquement sur rdv dans un rayon de 25km autour des Ponts-de-Cé du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et 13 h 30 à 18 h 30 et le samedi de 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30.

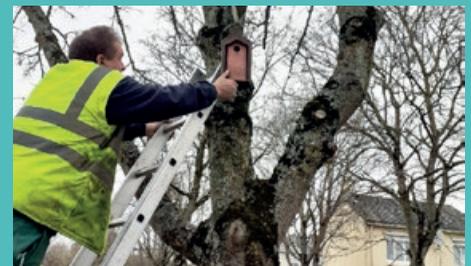
➔ Contact : 06 46 55 40 91

**81 APPARTEMENTS LIVRÉS
AUX GRANDES MAISONS**

Le jeudi 18 mars, le groupe Pichet a livré sa dernière résidence dans le quartier des Grandes Maisons.

81 appartements du T1 au T4 repartis dans 3 bâtiments avec pour originalité les places de parking en rez-de-chaussée et non pas en sous-sol.

Au milieu de ces 3 réalisations, une coulée verte va maintenant être aménagée avec de nombreux arbres en cours de plantation. Une vidéo de présentation est à retrouver sur Les Ponts-de-Ce / TV (YouTube).

**LE CHIFFRE****12**

C'est le nombre de nichoirs installés par les services municipaux à Sorges. Dans le cadre du réaménagement de la plaine (plantation d'un verger partagé et de nombreux autres arbres, création d'une aire de sports / loisirs, il a été décidé de compléter ces équipements avec une douzaine de nichoirs. Ce n'est pas une première pour la Ville, l'an dernier c'était autour de la médiathèque que les services municipaux, en partenariat avec la LPO, avaient installé plusieurs nichoirs et hôtels à insectes.

04 / Les Ponts-de-Cé

Édito



Jean-Paul Pavillon

Maire,
Vice-président d'Angers
Loire Métropole,
Conseiller Départemental



Nous avons pris la décision de maintenir cette année le festival des Traver'Cé Musicales, si bien sûr, les conditions sanitaires nous le permettent.

Déjà supprimé en 2020, le festival fait partie de tous les événements ou animations culturels que nous avons dû annuler ou reporter depuis mars 2020. Or, si beaucoup de secteurs souffrent depuis un an, celui de la culture est particulièrement sinistré. Avec la tenue du festival, nous voulons donner un signe positif. D'abord envers les acteurs du monde culturel qui ont tout simplement besoin d'exercer leur profession et de se produire sur scène devant un public. Puis envers vous le public, dont on sent bien de plus en plus l'aspiration légitime à se retrouver et à partager les moments d'émotions que la culture procure. Depuis plusieurs mois, nous travaillons avec de nombreuses compagnies ou artistes implantés sur notre territoire pour les soutenir pendant cette période si compliquée. Je suis persuadé que nous pourrions faire beaucoup plus si nous y étions autorisés. En prenant les précautions nécessaires, il serait tout à fait possible de permettre l'accès à des représentations de spectacles vivants ou des expositions à Rive d'Arts.

Si nous retrouvons dans les douves du château début juillet, ce sera le signe que nous sommes sur la bonne voie. 🍷

Sommaire

Ma ville en brèves 02



05 **Grand angle**

3 grands projets d'urbanisme



08 **Les échos du Conseil**

Le point sur le compte administratif de l'exercice 2020

10 **Vie municipale**
Mobilisation des jeunes d'Unis Cité



12 **Enfance et jeunesse**



13 **Dans mon quartier**

La rue Guinel réaménagée

14 **Vie associative**



16 **Ponts-de-Céaise**
Patricia Heslon



17 **Tribunes des élus**

18 **Mes rendez-vous**

Cé l'info

est un journal d'informations municipales réalisé par le service communication de la Ville des Ponts-de-Cé

Contact

7 rue Charles de Gaulle
49130 Les Ponts-de-Cé
www.lespontsdece.fr
celinfo@ville-lespontsdece.fr

lespontsdece.fr

Directeur de publication: Jean-Paul Pavillon

Rédacteur en chef: Fabrice Villechien

Rédacteurs: Charlotte Lair, Charlotte Oger.

Création & mise en page:

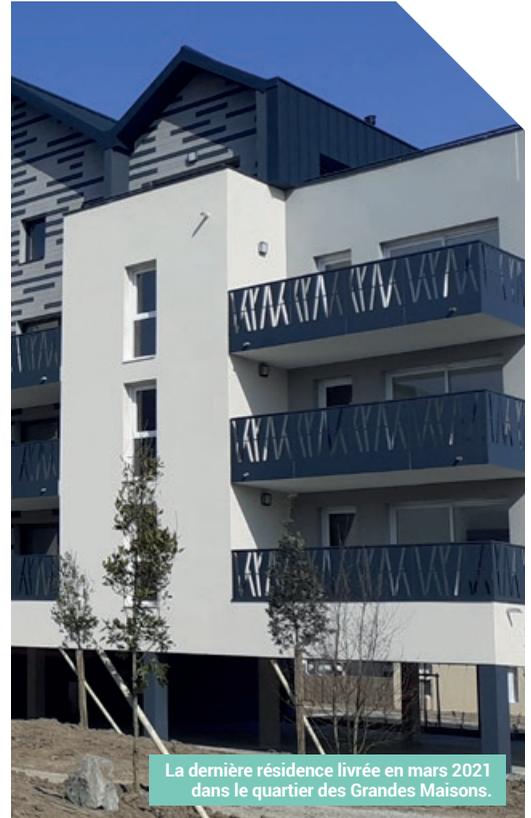
STUDIO RICOM www.studioricom.com

Crédits photos: Ville des Ponts-de-Cé sauf mention

Distribution: Étudiants Ponts-de-Céais

Impression: SETIG Abelia
49071 BEAUCOUZÉ cedex
Imprimé sur papier 100 % recyclé et avec encres végétales





La dernière résidence livrée en mars 2021 dans le quartier des Grandes Maisons.

Le point sur les projets d'urbanisme

Les Grandes Maisons, La Monnaie, Les Hauts-de-Loire... Ces trois projets d'urbanisme majeurs vont permettre à la Ville d'assurer le renouvellement de sa population, de favoriser la mixité sociale et de répondre à ses besoins en logements. Voici un point sur leurs avancées.

LA MONNAIE, UN QUARTIER ASSOCIANT LOGEMENTS, COMMERCES ET SERVICES

D'une surface totale de 9,5 hectares environ, la Monnaie, également appelé ZAC des Mazeriers Waldeck-Rousseau, est située dans une zone déjà bâtie, à l'interface des communes des Ponts-de-Cé, d'Angers et de Trélazé. Le quartier accueillera à terme 660 logements (locatifs, destinés à l'accession sociale ou libre, maisons individuelles, etc.). Pour rappel, la construction a été scindée en deux tranches. Les premiers habitants sont arrivés dès 2012. Trois ans plus tard, le quartier

s'est animé avec l'ouverture d'un magasin Bio, de la micro-crèche des Lutins de Lamounet, de la salle Nelson-Mandela, de l'espace des Mazeriers, l'arrivée des premières professions libérales et la reconfiguration de l'école Jacques-Prévert. En février 2018, c'était autour de la Maison de l'Autisme, installée au rez-de-chaussée d'une résidence d'Angers-Loire-Habitat, d'être inaugurée et en décembre 2020, la résidence services seniors Oh! Activ' a accueilli ses premiers habitants. *«Il reste quatre îlots de logements collectifs à construire, le premier débute son chantier et les permis sont déposés ou en cours de dépôt pour les 3 autres. La livraison finale ...*

06 / Grand Angle



C'est derrière la salle Athlétis que seront délivrés les premiers permis de construire pour le nouveau quartier des Hauts-de-Loire.

«... est prévue d'ici à fin 2024», précise Jean-Philippe Vigner, adjoint à l'aménagement et au développement économique. Ces projets de construction d'appartements en accession libre sont portés par quatre promoteurs en majorité locaux : Edouard Denis, CBI Immobilier, Bouygues Immobilier et P2i en collaboration avec la Soclova (appartements et maisons individuelles en locatif ou accession libre).

LES GRANDES MAISONS, UN QUARTIER RESIDENTIEL

D'une superficie de 4,7 hectares, le quartier des Grandes Maisons, positionné à l'entrée Nord de la Ville, compte environ 250 logements (25 % locatifs sociaux, 25 % en accession à prix maîtrisé et le reste en accession libre). Pour rappel, les travaux de viabilisation ont été engagés en 2012 et les premières maisons sont sorties de terre en 2015. Mêlant maisons en locatif social et en location-accession, maisons en accession et logements locatifs, cinq programmes avaient déjà été réalisés en 2018. L'année suivante, en 2019, ce sont la résidence Hervé-Bazin (appartements en locatif social) et le programme Verano (appartements en accession répartis en 3 résidences) qui ont été livrés et tout récemment, 81 logements du groupe Pichet. Il ne reste plus qu'une seule résidence à l'entrée du quartier, côté rue David-d'Angers, dont la livraison est prévue en 2022.

Place désormais aux aménagements de voirie et d'espaces verts. «Nous sommes en train de finaliser les enrobés et les parcs paysagers. Nous avons aussi souhaité associer les habitants à l'aménagement de certains secteurs du quartier. Ils pourront, s'ils le souhaitent, créer un potager partagé, par exemple», détaille Jean-Philippe Vigner.

« Ce quartier a très vite rencontré son public. Bien situé, proche de la rocade et 3 km du centre ville d'Angers, il a offert de nombreuses possibilités de logements à des familles souhaitant bénéficier d'un cadre de vie agréable tout en



restant dans un environnement urbain et la création d'une Zone Agricole Protégée à l'Est leur assure une tranquillité pérenne».

LES HAUTS-DE-LOIRE, LE QUARTIER D'AVENIR

Localisée dans la continuité urbaine du quartier des Justices, elle aussi à quelques kilomètres du centre-ville d'Angers, la ZAC des Hauts-de-Loire s'étendait au départ sur une surface de 78 hectares. Avec l'approbation de la révision du plan de prévention des risques inondation (PPRI) du Val Authion et de la Loire Saumuroise en 2019, devenu opposable, le site des Hauts-de-Loire, initialement hors secteur d'inondabilité, a été fortement impacté au Sud de son périmètre sur une emprise d'environ 7,1 hectares.

«Nous sommes en train de repenser l'aménagement avec notre aménageur Alter et nous organisons régulièrement des comités de pilotage avec Angers Loire Métropole», explique Jean-Philippe Vigner. La création du futur quartier les Hauts-de-Loire, qui va compter à terme environ 4 000 logements, devrait se dérouler en quatre phases.

La première concernera une zone de 15 hectares, située au nord du quartier de La Chesnaie et à l'Est de la salle d'Athlétis, où vont être construits 600 logements jusqu'en 2027. «Les premiers dépôts de permis devraient avoir lieu fin 2021-début 2022. Nous dessinons actuellement les grandes lignes de cette phase en définissant les îlots et la voirie. L'un des objectifs est de réussir la greffe urbaine avec le quartier de



Les dernières passerelles libres à la Monnaie laisseront bientôt place à de nouvelles constructions.

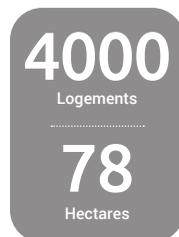


LA MONNAIE

+ Une micro-crèche
et une résidence
services senior



LES GRANDES MAISONS



LES HAUTS DE LOIRE

la Chesnaie, l'aménagement récent de la rue Guinel s'intègre dans cette démarche (cf. Page quartier)», précise-t-il. La transition climatique, énergétique et écologique étant au cœur des priorités municipales, la Ville sera attentive notamment aux modes de construction des logements (type d'isolants utilisés, par exemple), à la production de l'énergie (panneaux solaires ou autres) à la gestion de l'eau ou encore aux modes de déplacements. Ce futur quartier, devenu entre-temps zone d'intérêt communautaire, devra aussi veiller à mixer les types d'habitats, d'activités et d'habitants pour en faire un quartier agréable à vivre pour tous.

JEAN-PHILIPPE VIGNER,

adjoint à l'aménagement
et au développement
économique

inter
view



“ Dans le cadre du Programme local de l'habitat (PLH) inscrit au Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), la Ville des Ponts-de-Cé s'est engagée à construire environ 135 logements par an jusqu'en 2027. Un objectif cohérent, nécessaire et proportionnel à notre population, le seuil de 80 nous permettant juste de maintenir le nombre de nos habitants. Outre des projets privés ou situés en zone de renouvellement urbain, nous avons ainsi décidé d'accueillir trois projets d'urbanisme majeurs : La Monnaie et Les Grandes Maisons, au Nord de la Ville, et Les Hauts-de-Loire, la dernière emprise foncière de grande capacité qui permettra un rééquilibrage de l'offre résidentielle sur le secteur Sud de l'agglomération. Le marché de l'immobilier étant actuellement tendu avec peu de biens à vendre à des tarifs élevés, ces nouveaux quartiers vont nous permettre d'attirer une population plus jeune et des primo-accédants. ”

08 / Les échos du Conseil

Le point sur le compte administratif de l'exercice 2020

Chaque année, la ville des Ponts-de-Cé établit un compte administratif. Approuvé lors du conseil municipal du 23 mars, ce document comptable montre que l'exercice 2020, bien que très proche de ce qui était prévu dans le budget primitif, a été impacté par la Covid.



La rénovation de la toiture d'Athlétis représente le plus gros investissement de l'année 2020.

De quoi parlons-nous ?

Le compte administratif, dernier élément de la procédure budgétaire d'une commune, retrace l'ensemble des recettes et des dépenses réalisées en une année par la collectivité et présente les résultats comptables. Il est soumis par l'ordonnateur (c'est-à-dire l'exécutif local) à l'approbation des élus du conseil par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice. Le 23 mars, les élus ont ainsi approuvé les comptes de la Ville pour l'année 2020. A noter que, pour la première fois, les dépenses de fonctionnement et d'investissements ont fait l'objet d'une évaluation climatique. Leur impact sur le climat aujourd'hui et demain est majoritairement neutre ou favorable. Certains postes de dépenses restent toutefois à définir. C'est une première dans le département.

Quels sont les points importants à retenir ?

Avec 3,1M€, le résultat 2020 est maîtrisé et ce, malgré les conditions sanitaires exceptionnelles. La Covid a en effet généré un coup global de 215 000€ avec des dépenses telles que l'achat de masques ou de produits de désinfection et l'augmentation de la subvention du CCAS. Certaines dépenses de fonctionnement ont toutefois diminué : la Ville n'a pas recruté de saisonniers du fait de l'annulation des événements tels que Les Traver'Cé Musicales et n'a pas acheté de repas pour les écoles pendant le 1^{er} confinement. Néanmoins, elle a perdu aussi des recettes avec la fermeture pendant plusieurs mois des salles municipales et des équipements sportifs, habi-

tuellement loués. A cela s'ajoutent des impacts plus diffus difficiles à mesurer liés au décalage de certains travaux. Avec 2,3M€, la capacité d'auto-financement est en augmentation avec une maîtrise financière qui se poursuit depuis plusieurs années.

Quels résultats pour les investissements prévus en 2020 ?

«L'année de début de mandat est une année de transition au niveau des investissements qui sont, en général, moins importants que les années suivantes», précise Myriam Pasquette, directrice générale adjointe en charge des ressources et notamment du pilotage du budget. Sur les 1,9M€ au total (contre 3,1M€ en 2019) d'investissements, plus de 80% ont un impact neutre ou favorable sur le climat. On peut citer par exemple la réfection de la toiture de la salle Athlétis (320 824€ pour la seconde tranche), l'achat d'un véhicule électrique ou la plantation d'arbres. Et parmi les autres réalisations, qui concernent l'aménagement de la Ville et le sport : la finalisation du giratoire de l'Europe, la réfection de deux terrains de tennis situés au sein du complexe sportif François-Bernard et la création d'un plateau avenue Auguste-Defois pour maîtriser la vitesse de circulation.

Qu'en est-il de la dette?

L'encours de la dette, qui revient à un niveau inférieur à 2014, représente 923€ par habitant contre 1 064€ l'année précédente.



82,31%

des investissements sont neutres ou favorables au climat

Conseil municipal / 09

du 9 février 2021

Partenariat avec l'association des Amis du musée des Coiffes et des Traditions

Le caractère exceptionnel de ses collections et le château, classé Monument Historique, qui l'abrite, font du musée des Coiffes et des Traditions un atout pour la commune à la fois comme élément remarquable du patrimoine local et aussi comme outil de transmission de son histoire et de savoir-faire.

Depuis sa création en 2010, l'association des Amis du musée des Coiffes et des Traditions s'est donnée pour objectif d'aider la Ville à animer et promouvoir le Château-musée en vue de développer sa fréquentation et son rayonnement. Les élus ont validé une convention afin de fixer les engagements de chacun et les modalités de ce partenariat.

Zone horticole et maraîchère à Sainte-Gemmes-sur-Loire et aux Ponts-de-Cé

Dans le cadre d'un partenariat mis en place depuis 2013 avec l'association Pôle Végétal Loire Maine, Angers Loire Métropole, la commune de Sainte-Gemmes-sur-Loire et la Chambre d'Agriculture des Pays-de-la-Loire, la Ville renouvelle son engagement en faveur du développement d'une zone horticole et maraîchère. Parmi les objectifs de cette convention d'une durée de 3 ans, on peut citer le maintien d'une zone diversifiée en termes de productions végétales, de dimensions d'entreprises et de type de débouchés, le développement des synergies entre les entreprises et le renforcement de l'attractivité de la zone pour les acteurs amont et aval des filières. En tant que partenaire, la commune s'engage à participer au financement du projet pour un montant annuel de 4 500 €.

Travaux d'aménagement et de mise en place d'un ponton au port des Noues

La Ville souhaite retrouver une activité de marine fluviale par la mise en place de navettes renforçant ainsi l'attrait touristique autour de la Loire. Les travaux comprendront l'aménagement de la place historique en bordure de Loire, la création d'un ponton à structure en aluminium sur caissons flottants et sa passerelle d'accès depuis la cale de mise à l'eau jouxtant la place. L'espace aménagé sera classé en « zone de rencontres » avec priorité aux déplacements doux. Pour cette opération, la Ville prévoit de solliciter des subventions auprès d'Angers Loire Métropole, de la Région et de l'État.

Travaux de mise en accessibilité du complexe sportif François-Bernard

Suite à l'Agenda d'Accessibilité Programmée, la Ville doit réaliser cette année la mise en accessibilité du complexe sportif François-Bernard, situé avenue Galliéni. L'opération comprendra des travaux visant à rendre les bâtiments accessibles aux normes PMR (personnes à mobilité réduite). L'ensemble de ces actions répond à une volonté municipale de rendre ces établissements recevant du public accessibles aux personnes en situation de handicap.

.....

Prochain café citoyens (sous réserve des conditions sanitaires) :

Samedi 2 mai / Quartier de la Chesnaie / de 10 h 30 à 12 h, place Claude Gendron.

10 / Vie Municipale



LA GENDARMERIE RECRUTE

Chaque année, la Gendarmerie offre plusieurs milliers de postes pour servir en qualité d'officier, sous-officier ou gendarme-adjoint pour des emplois opérationnels ou dans le soutien administratif et technique. Différents recrutements existent: permanent pour les jeunes de 17 à 26 ans, avec ou sans diplôme, sur concours pour les titulaires au minimum d'un Bac ou équivalent, âgés de 18 à 35 ans ou sur un autre concours pour les titulaires d'un Bac +5 (Master II ou titre d'Ingénieur) pour devenir officier avec la possibilité de suivre une carrière opérationnelle ou dans le domaine technique et administratif.

📞 Renseignement : 02 40 20 24 24 - cir.nantes@gendarmerie.interieur.gouv.fr
www.lagendarmerierecruite.fr – facebook @CIR.Nantes

ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES : JUSQU'AU 7 MAI POUR VOUS INSCRIRE



Si vous êtes nouvel habitant aux Ponts-de-Cé ou si vous avez changé de quartier, vous devez vous inscrire sur les listes électorales de la commune pour pouvoir voter aux élections régionales et cantonales prévues les 13 et 20 juin 2021.

Si vous venez d'avoir 18 ans l'inscription est normalement automatique. En cas de doute, vous pouvez vous renseigner à l'accueil de la mairie. Pour s'inscrire, il suffit de se connecter à service-public.fr ou bien sur le site de la Ville dans l'espace citoyen à la rubrique « mes démarches en ligne ».

TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DU RÉSEAU D'EAU POTABLE À LA CHESNAIE

Des travaux de renouvellement des canalisations et branchements du réseau d'eau potable sont programmés par Angers Loire Métropole dans le quartier de la Chesnaie à compter de la mi-avril. Ce chantier sera réalisé par l'entreprise Humbert dans les rues suivantes : Chanoine Dionneau, 11 novembre, Le Notre, Henri-Poiron et avenue du 8 mai pour une durée totale d'environ 5 mois. En ce qui concerne la distribution de l'eau, des interruptions pourront avoir lieu et les habitants seront avertis par avis dans les boîtes aux lettres ou apposés sur la porte d'accès aux immeubles collectifs. La circulation et le stationnement seront interdits au droit des travaux et selon l'avancement du chantier. Une déviation sera mise en place pendant les travaux sur les sections concernées. Les accès aux garages seront maintenus en journée mais pourront être neutralisés ponctuellement en fonction de l'avancement. Le cheminement des piétons sera aménagé.



📞 Pour plus de renseignements ou d'informations : 02 41 05 58 91.

LES JEUNES D'UNIS-CITÉ SE MOBILISENT AUX PONTS-DE-CÉ



Le groupe de jeunes d'Unis cité installé aux Ponts-de-Cé pendant la période de leur service civique.

Avec son programme Intergénéreux, l'association Unis Cité prend part à la vie de la commune. De jeunes volontaires, âgés de 19 à 24 ans, visitent des seniors à leur domicile une ou deux heures chaque jeudi. En réponse à la crise sanitaire, Mathis, Léo, Célia, Marie, Léa, Margot, Eliah, Mathis et Marion proposent des visites de convivialité pour lutter contre l'isolement des personnes âgées. Les 9 jeunes ne manquent pas d'imagination pour passer un bon moment avec leurs aînés ! Balades, belotes, jeux de plateau et autres activités font déjà le bonheur de plusieurs Ponts-de-Céais.ses. Mais en général, c'est le dialogue qui est privilégié.

📞 Si vous êtes intéressé.e par ses visites, vous pouvez contacter Camille Lecoine au 06 44 00 01 93.

ZOOM SUR

LE CCAS RECHERCHE
DES BÉNÉVOLES POUR
SON SERVICE DE
TRANSPORT SOLIDAIRE

Le Centre communal d'action sociale et le Centre local d'information et de coordination gérontologique « de Loir à Loire » proposent depuis 2013 un service d'accompagnement solidaire à destination des personnes de 75 ans et plus.

Ce service permet d'accompagner les personnes de 75 ans et plus pour des rendez-vous médicaux, des visites à leur conjoint en EHPAD. Un renforcement de l'équipe actuelle de bénévoles permettrait de répondre plus facilement aux demandes.

Si vous avez un véhicule, un peu de temps et l'envie de partager un peu avec des aînés, n'hésitez pas à vous faire connaître.

☎ 02 41 79 75 72 - Le Trait d'Union - 45, Rue Abel Boutin-Desvignes, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE
CONSULTE LES HABITANTS

Du 1^{er} mars au 1^{er} septembre, le public (habitants et acteurs) est consulté sur l'eau, les inondations et le milieu marin. Ce questionnaire vise à recueillir l'avis des particuliers sur les stratégies pour l'eau et les inondations sur le bassin Loire-Bretagne qui s'appliqueront pour les années 2022 à 2027.

En 2020, 24 % des eaux sont en bon état et 10 % en sont proches. Le comité de bassin Loire-Bretagne souhaite atteindre pour 2027 l'objectif ambitieux de 61 % des rivières, plans d'eau et eaux côtières en bon état. C'est pourquoi les efforts sont maintenus avec une concentration sur les 10 % proches du bon état, et en faisant progresser les eaux en état médiocre ou mauvais vers le bon état.

Pour reconquérir le bon état des eaux et prévenir les risques inondations, le comité de bassin Loire-Bretagne et l'État font des propositions d'actions. Tous les habitants sont donc invités à répondre à un questionnaire ou à faire part de leurs commentaires pour participer à l'élaboration d'un schéma directeur qui sera opérationnel à partir de 2022.

☎ Tous les renseignements pour participer sont sur : <https://agence.eau-loire-bretagne.fr>



L'ensemble du territoire concerné par l'agence de l'eau Loire / Bretagne.

Naissances



DÉCEMBRE 2020

23 Manel FERREIRA RAVENEAU

JANVIER 2021

15 Ivy SEMAAN

FÉVRIER 2021

19 Kessia VALLEZ

20 Anaël ANTON

23 Noa LAGADEC

28 Lou BIOTTEAU

28 Inaya PAYET

MARS 2021

1^{er} Emerance GADENNE

03 Louis SAUNIER

07 Whitney HOGREL

08 Lyam DELANNOY GASLARD

09 Mahé FAGNY

Mariages



FÉVRIER 2021

22 Mélodie PERROCHON / Sébastien BAPTISTE

MARS 2021

20 Roxanna RAZBAN HAGHIGHI / Guillaume RAVENEAU

Décès



JANVIER 2021

20 Evelyne GÂCHET née MABIT

22 Claudette ALBERT née TINON

FÉVRIER 2021

03 Albert DUPONT

10 Robert GILET

11 Paulette DUCHEMIN née JAUDOUIN

17 Fabienne AUBIN

22 Alfred MÉNARD

23 Jean GUGLIELMI

24 France BERTRAND

25 Jean-Claude YVIQUEL

28 Lucie POUDRAY

28 Renée PAVILLON née NOMBALLAIS

MARS 2021

1^{er} Yves MORICEAU

1^{er} Anne-Marie CHARLOT née CHESNEAU

04 André GUIGANO

06 Thi-Lan MEUNIER née NGUYEN

08 Simone LAUNAI née GOUAS

09 Madeleine MARCHAND née CELLIER

14 René JACOTIN 14

15 Yvette RABAUD née LATRU 15

15 Anne HENNEMANN 15

16 Alain PETREQUIN 16

12 / Enfance et Jeunesse

Parcours éducatifs

Les 22 et 23 mars derniers, dans le cadre d'un parcours éducatif sur le langage, et après des ateliers d'histoires autour du tapis de lecture « gourmandise » de la médiathèque, des élèves de maternelle des écoles André-Malraux, Raymond-Renard et Jacques-Prévert, ont assisté au spectacle « *Sur la nappe* », véritable voyage musical autour des mots et de la gourmandise conçu par Marion Rouxin et Eric Doria.



Ce spectacle musical proposé aux enfants à partir de 3 ans, était initialement prévu salle Emstal, mais en raison du contexte sanitaire, il a été décidé de réaliser une représentation dans chaque école afin d'éviter le mélange des élèves des différents établissements scolaires.

Au total ce sont près de 100 élèves qui ont pu profiter des chansons et des histoires des deux artistes grands gourmands de sucres et de mots.

Pour suivre
l'actualité
jeunesse de
la ville des
Ponts-de-Cé

www.lespontsdece.fr

 [enfance.jeunesse.lespontsdece](https://www.facebook.com/enfance.jeunesse.lespontsdece)

 [pij.lespontsdece/relais.emploi](https://www.facebook.com/pij.lespontsdece/relais.emploi)

 [jeunesse.pontsdece](https://www.instagram.com/jeunesse.pontsdece)

Prochaines animations jeunesse à la médiathèque

Dans le respect des protocoles sanitaires en vigueur, la médiathèque municipale organise en avril deux rendez-vous plus spécifiquement destinés aux plus jeunes.

Le samedi 17 avril à 10 h30, une malle aux histoires « au potager » sera ouverte aux enfants à partir de 4 ans, l'occasion d'aller à la rencontre des histoires de fruits et de légumes pour les petits. Le mercredi 28 avril à 10 h30, l'Happy Appli « Pixel art », atelier de création autour du pixel art, sera réservée aux 9 – 13 ans (réservation obligatoire).

Contact : 02 41 79 76 00

mediathèque@ville-lespontsdece.fr

Service national universel : lancement de la campagne 2021

Le SNU s'adresse à tous les jeunes français âgés de 15 à 17 ans qui souhaitent se porter volontaires pour s'investir dans une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale.

Le site dédié aux candidatures est ouvert pour tous les jeunes (filles et garçons), les lycéens, les apprentis, les jeunes travailleurs et les jeunes sortis du système scolaire, qui souhaitent vivre cette expérience de cohésion dès le mois de juin. Le SNU est une opportunité de vie collective pour créer des liens nouveaux, apprendre la vie en communauté, développer une culture de l'engagement et ainsi affirmer sa place dans la société. Il comporte obligatoirement un séjour de cohésion et une mission d'intérêt général. Chaque jeune peut ensuite poursuivre son engagement au sein de dispositifs existants s'il le souhaite (jeunes sapeurs-pompiers, cadets de la Gendarmerie, Service Civique, bénévolat...).
Contact et inscription : snu.gouv.fr



LA RUE GUINEL RÉAMÉNAGÉE

Après plusieurs mois de travaux, la rue Edouard-Guinel est à nouveau ouverte à la circulation. Piétons, vélos, véhicules motorisés ont désormais chacun un espace dédié.



Une rue entièrement repensée pour un partage des usages.

L'aménagement de la rue Edouard-Guinel et des Vieilles fauconneries, entre le giratoire Guinel et le giratoire des Hauts-de-Loire, s'inscrit dans une opération plus globale de création d'un point d'échanges au Nord des Ponts-de-Cé. Le réaménagement de ces 2 rues, piloté et financé par Angers Loire Métropole à hauteur de 974 000 €, répond à différents enjeux tels que l'augmentation des flux de transit vers le futur quartier des Hauts-de-Loire, l'évolution des transports publics et la création de continuité piétonne et des itinéraires cyclables. Une concertation a été menée en amont avec l'association *Place au vélo*, l'Ircrom et la mairie des Ponts-de-Cé. Les travaux réalisés d'octobre 2020 à mars 2021 ont permis d'élargir la voirie, de renouveler ou d'enfouir les différents réseaux (eau et assainissement, télécom et gaz), et d'aménager passages piétons, trottoirs et pistes cyclables, pour un partage de tous les usages. Cet aménagement constitue les prémisses du futur quartier des Hauts-de-Loire, qui permettra d'ici à 30 ans la construction de 4 000 logements.

Élèves, habitants et agents municipaux ont planté 35 arbres fruitiers.



Un verger partagé à Sorges

La Ville vient de créer un quatrième verger partagé, dans le quartier de Sorges. D'ici à cet été, les habitants, petits et grands, pourront déguster une grande variété de fruits.

Dans le cadre de l'aménagement de la plaine de Sorges et dans la continuité de l'opération « Une naissance, un arbre » qui a permis de planter une centaine d'arbres d'une dizaine d'essences différentes, la Ville a souhaité créer un verger partagé au bout de la rue du Marais. Ce projet a été mené en partenariat avec l'association *Sorges-Loisirs* et *Les Croqueurs de pommes* pour le choix de variétés anciennes et pérennes. En mars, 35 arbres fruitiers - abricotiers, pommiers, pruniers, etc. -, et aussi des framboisiers et des groseilliers ont été plantés par des agents des espaces verts de la Ville, avec le concours d'habitants du quartier et d'élèves de l'école Raoul-Corbin.

Comme pour les quartiers de La Guillebotte, La Chesnaie et Milpied, les services municipaux ont installé un panneau d'information expliquant le fonctionnement d'un verger partagé. Il est ainsi recommandé de cueillir avec précaution les fruits arrivés à maturité, en évitant de casser les branches. Et comme l'idée est de partager, il s'agit de récolter uniquement les fruits nécessaires à sa propre consommation. A noter que dix nichoirs, destinés notamment à accueillir des chouettes et des mésanges, ont été mis en place dans le parc de loisirs de Sorges.

14 / Questionnaire

Nouvelle identité de la ville

PARTICIPEZ ET CHOISISSEZ LA NOUVELLE IDENTITÉ GRAPHIQUE DES PONTS-DE-CÉ

Pourquoi une nouvelle identité graphique pour la Ville ?

Parce que notre Ville bouge, évolue et qu'elle n'est plus aujourd'hui la même que celle de 2008, date du logo actuel qui était déjà une déclinaison de l'ancien logo municipal.

Pourquoi associer les habitants à cette démarche ?

C'est désormais une pratique ancrée aux Ponts-de-Cé. Les conseils de quartiers, les Avancé Climatiques, les commissions extra municipales, les cafés citoyens sont autant d'illustrations de la volonté des élus d'associer plus étroitement les habitants au destin de la Ville. Un logo, c'est ce qui représente la Ville mais aussi ce qui rassemble ses habitants. D'où la volonté à travers cette nouvelle signature de traduire l'image voulue ou ressentie par les Ponts-de-Céais.ses

Comment puis-je participer ?

Rien de plus simple, soit vous remplissez ce questionnaire et le déposez à l'accueil des services municipaux, soit vous répondez au questionnaire en ligne sur le site de la ville (lespontsdece.fr)

QUESTIONNAIRE

1 Selon vous, existe-t-il aux Ponts-de-Cé un site, un lieu ou un édifice emblématique auquel la nouvelle image de la ville doit impérativement faire référence ?

Oui Non

Si oui, lequel :

2 Vous semble-t-il intéressant de faire référence (de manière stylisée ou détournée) à l'un des éléments emblématiques de la ville ?

Si oui, lequel :

3 Parmi les thématiques qui apparaissent aux Ponts-de-Cé, laquelle ou lesquelles (2 réponses possibles) pourraient traduire son image ?

La Ville où il fait bon vivre (parcs et jardins, la Loire, la médiathèque, le centre culturel Malandrin, cinéma...)

La Ville animée (saison culturelle, Baillée des filles, festival des Traver'Cé musicales, Cé l'été, la baignade, animations jeunesse, évènements et équipements sportifs, Rive d'Arts...)

La Ville solidaire (Trait d'union, politique des aînés, vie associative...)

La Ville touristique (le camping, la Loire à vélo, les circuits patrimoine, les circuits de randonnée, le château...)

La Ville citoyenne (comités de quartier, maison des associations, conseil municipal des enfants, Avancé Climatiques, journée citoyenne, café-citoyens..)

La Ville innovante et active (portail citoyen, démarche administrative en ligne, application municipale, réseaux sociaux, terre horticole, second pôle universitaire de l'agglomération, zones d'activités économiques...)

4 Dans son aspect général, quel état d'esprit le nouveau logo doit-il refléter ?

La tradition et l'attachement aux valeurs (forme d'inspiration classique, raffinée)

La modernité (style épuré, sobre)

L'innovation (ligne dynamique, graphique, contemporaine)

5 Quelles sont les couleurs qui vous viennent immédiatement à l'esprit quand vous pensez à l'image des Ponts-de-Cé (2 réponses maximum) ?

Vert bleu magenta orange

rouge jaune noir autres

Vous vous sentez l'âme poète ou graphiste, n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions de textes ou de dessins pour symboliser l'image perçue, ou voulue de votre ville.

Réponses courtes :

Votre quartier :

Sorges

La Brosse / Perriere / La Monnaie

La Guillebotte

L'île au château / Saint-Aubin

Saint-Maurille

La Chesnaie / Pouillé

Votre tranche d'âge :

- de 18 ans de 19 à 40 ans

de 41 à 65 ans + de 65 ans

Sexe : Femme Homme

Vos réponses nous permettront ensuite de consulter des spécialistes de l'identité graphique qui feront des propositions aux élus. A la fin de l'année, un vote entre deux propositions vous sera soumis et c'est vous qui choisirez l'identité graphique qui représentera la Ville pour les années à venir.



LE CLUB DE JUDO SE TIENT PRÊT



Aurélien Le Foll, Lucie Olivier, Etienne Taukapa et Marcel Pérès sont prêts pour la reprise.

Le club de judo, ju-jitsu, ne-waza, taïso des Ponts-de-Cé avait réussi à relancer sa saison avec une bonne dynamique.

Les adhérents répondaient présents et un protocole sanitaire strict avait été mis en place avant l'arrêt soudain lié au second confinement. Aujourd'hui, le club se tourne vers l'avenir en fonction des annonces gouvernementales sur la pratique sportive. Des vidéos qui proposent un entretien physique et technique, que chacun peut adapter à son niveau, sont à disposition des adhérents et le contact est maintenu avec tous.

Pour la reprise tant attendue, le club proposera une surface de travail toute neuve, la municipalité à mis à profit cette coupure pour changer l'ensemble les tatamis. Le président du club Mathieu Mouillé et toute l'équipe de bénévoles du bureau sont donc pressés de pouvoir accueillir à nouveau comme il se doit tous ses adhérents.

PORTES OUVERTES AU CIAT
DES RESTOS DU CŒUR

Comme chaque année, le centre d'insertion situé rue des longs boyaux à Trélazé organise ses portes ouvertes afin de proposer à la vente des plants de tomates et de salades, des plantes grasses ou à massifs et aromatiques.

Cette animation aura lieu en avril du vendredi 16 au samedi 17 et du vendredi 23 au samedi 24.

➔ C.I.A.T Angers-Trélazé : 61 rue des Longs Boyaux
02 41 68 16 34 - ciat@restosducoeur49.fr

PORTES OUVERTES
Printemps 2021

➔ C.I.A.T Angers-Trélazé
61 rue des Longs Boyaux
49100 Trélazé
Tel : 02.41.68.16.34
E-mail : ciat@restosducoeur49.fr

Du vendredi 16/04 au samedi 17/04/2021
et
Du vendredi 23/04 au samedi 24/04/2021

Plants de tomates, plants de salades, plantes grasses, plantes à massif, plantes aromatiques etc.

ON A TOUJOURS BESOIN DE SANG

Malgré le contexte pandémique, les collectes de sang sont maintenues.

Le don du sang est attendu et précieux pour répondre aux besoins de patients pour qui les transfusions sont vitales. Ainsi, le 16 avril, salle Athlétis de 16 h 30 à 19 h 30, les donneurs de 18 à 70 ans sont invités par l'association *Don du sang Loire-Authion* à venir faire un don de sang. La crise sanitaire modifie bien sur l'organisation et pour donner son sang il est nécessaire de prendre un rendez-vous sur le site de l'EFS* ce qui permet un flux maîtrisé et diminue l'attente. Toutes les mesures barrières et les distanciations sociales seront respectées lors du don et de la collation.

➔ *<https://dondesang.efs.sante.fr/>

Au moment où nous écrivons ces lignes, la majorité des associations non sportives a stoppé leurs activités en raison de la pandémie de la COVID-19. De même, la maison des associations est fermée au public et aux associations même si elle reste joignable au téléphone (02 41 79 70 67) et par courriel (maisondesassociations@ville-lespontsdece.fr). Dès que la situation le permettra, la mairie mettra tout en œuvre pour soutenir les associations dans le redémarrage de leurs activités. Pour rappel, le site Internet municipal est accessible aux associations pour mettre à jour leurs informations ou leurs messages.

16 / Portrait Ponts-de-Céaise

Patricia Heslon Au service de l'autonomie des seniors

Patricia Heslon est directrice de la résidence services seniors Oh! Activ', située dans le nouveau quartier de La Monnaie. Son objectif est d'offrir aux résidents un lieu où vivre sereinement leur avancée en âge.



En décembre 2020, Patricia Heslon et son équipe ont accueilli les premiers habitants de la résidence Oh! Activ', implantée en plein cœur du nouveau quartier de La Monnaie.

«Ce concept d'habitat innovant repose sur trois piliers : l'alimentation, composée de plats équilibrés à base de produits locaux et de saison concoctés par un chef cuisinier et servis dans notre restaurant, la relation sociale et la convivialité avec des espaces communs partagés et enfin l'activité physique pour maintenir son corps en forme», explique Patricia Heslon. Quelques mois seulement après son ouverture, la résidence Oh! Activ' des Ponts-de-Cé, qui compte 87 appartements du T1 au T3, affiche déjà un taux de présence de 50% et deux tiers des résidents sont des femmes.

«Varié et hétéroclite», c'est ainsi que Patricia Heslon, angevine depuis plus de 30 ans, qualifie son parcours professionnel tout en y décelant une ligne directrice : la relation aux autres et le désir de prendre soin. Infirmière de formation, elle a exercé dans différents services au sein d'hôpitaux, de cliniques ou encore de centres de rééducation. Puis, elle a choisi de pratiquer en libéral, ce qui permet un lien tant avec la personne qu'avec son environnement. «J'ai accompagné des patients, de tous âges, en fin de vie, en milieu rural. J'ai pu ressentir la solitude vécue par certains d'entre eux», note-t-elle. Parmi ses expériences en lien avec les seniors,

on peut également citer le développement et la mise en place du Clic (Centre Local d'information et de Coordination gérontologique) Aîné Outre Maine avec les communes de la couronne Ouest d'Angers. Ce service gratuit propose une écoute, des conseils et de l'information aux personnes âgées de plus de 60 ans, leur entourage et les professionnels en lien avec ce public.

Chaque jour, Patricia Heslon et son équipe veillent au bien-être des habitants de la résidence Oh! Activ'. Un éventail de possibles leur est ainsi proposé : déjeuner dans leur logement ou partager leur repas dans la salle commune avec vue sur jardin, participer à des activités (gym douce, tarot et belote, dessin, etc.) ou profiter de l'espace de bien-être, composé d'un bassin de nage à contre-courant chauffé, d'un sauna et de plusieurs vélos d'appartement. «Ce qui m'importe, c'est la relation et aussi être à l'écoute des attentes des résidents», confirme-t-elle. Des équipements domotiques sont intégrés dans chaque logement afin de s'adapter à l'évolution des besoins actuels et futurs des résidents. Et pour faciliter la mixité générationnelle et favoriser le lien social, certains services comme le restaurant, l'espace de bien-être, l'espace de coworking et le fab lab seront prochainement accessibles aux habitants du quartier. En attendant une amélioration de la situation sanitaire, Patricia Heslon prévoit de créer un potager et de mettre en place un service de portage de repas ouvert à tous.

“
Notre volonté
est d'ouvrir des
possibles aux
seniors”

Tribunes des élus / 17

Mot de la majorité

Un mandat avec vous

Alors que nous traversons encore la pandémie de la COVID-19, le monde associatif est toujours plongé dans une grande incertitude. Depuis un an, beaucoup vivent un chemin de déshérence. Selon le mouvement associatif, 66 % des associations ont été appelées à suspendre leurs activités ou à revoir leur mode de fonctionnement l'an dernier. Nombre d'entre elles ne sont pas sûres de pouvoir s'adapter après un énième coup d'arrêt. Près de 30 000 associations sont en risque de dépôt de bilan dans notre pays. Outre l'aspect humain, le coup est rude financièrement notamment pour celles qui emploient des salariés. Certes l'État, par ses mesures de chômage partiel, a permis d'amortir le choc mais les associations vivent aussi de rentrée des cotisations et là, le compte n'y est pas. Au niveau municipal, dans le budget 2021, nous avons tenu à maintenir le même montant de subventions que l'année précédente même si beaucoup d'entre elles n'ont eu que très peu d'activités depuis mars 2021.

Au-delà de l'aspect financier, l'impact de la crise se fait également sentir au niveau de l'engagement associatif. Il était déjà difficile pour les associations de recruter des bénévoles avant la pandémie, ce le sera encore plus après. Bon nombre de bénévoles, lassés par cette situation, ne reviendront pas et se posera alors pour certaines associations la question de leur pérennité. Idem pour la création d'associations dont le nombre chute vertigineusement depuis plusieurs mois au niveau national.

On connaît l'importance du monde associatif en général pour l'animation, l'image et la vie sociale d'une commune. Bon nombre d'événements, ici aux Ponts-de-Cé sont développés et animés par le milieu associatif, que ce soit dans le monde des loisirs, du sport, de la culture, de l'animation des quartiers ou pour défendre des causes d'intérêt général. Ce lien, parfois invisible, maille notre territoire communal au quotidien et sa brusque interruption plonge la Ville, comme partout ailleurs dans le pays, dans une sorte d'apathie.

Notre devoir est donc d'accompagner le milieu associatif. Nous l'avons fait financièrement pour cette année et nous serons toujours là aussi « matériellement » dans l'aide logistique. Nous adaptions aussi les possibles pratiques dès que les conditions sanitaires le permettent comme nous avons pu le faire pour le milieu sportif au gré des annonces gouvernementales. Il nous faudra aussi être présents lors de la reprise pour faciliter le redémarrage de l'ensemble des activités. Nous élus, et aussi les agents municipaux, la maison des associations seront prêts pour le jour où il sera à nouveau possible de se réunir, de partager des émotions ensemble, de pratiquer nos activités favorites avec nos amis, nos voisins ou nos collègues. Vivement demain !

Les élus de la majorité municipale

L'élu de l'opposition

Vive La Commune !

Aux Ponts-de-Cé comme ailleurs, l'épidémie de Covid continue de flamber. La raison ? Des gouvernants à genoux devant le grand patronat, qui se refusent à transformer les vaccins en biens communs de l'humanité, alors qu'il faudrait réquisitionner usines et laboratoires pour les produire en masse.

C'est pour les mêmes raisons que les pouvoirs publics s'interdisent de réquisitionner les logements vacants, ou d'exproprier les capitalistes qui ferment des usines et transforment des régions entières en déserts industriels.

Le gouvernement dirige au service exclusif d'une minorité riche. Il défend « quoi qu'il en coûte » la propriété privée et les profits d'une poignée de parasites. C'est ce qui rend la société incapable de trouver des solutions aux crises multiples (économique, sociale, écologique...) qu'elle génère.

Il y a 150 ans, La Commune de Paris a montré qu'un autre monde est possible. De mars à mai 1871, les travailleuses et les travailleurs ont commencé à se libérer eux-mêmes, en remplaçant le capitalisme par une économie au service de la population, pour construire un monde plus libre et fraternel.

La Commune, ce n'est pas une vieilleries mais le germe de la société future !

Alors qu'aux Ponts-de-Cé, une grande avenue porte le nom du général Gallieni, un criminel contre l'humanité par son rôle dans la colonisation et la boucherie de 14-18, quel meilleur moment pour la renommer « Avenue de La Commune de 1871 » ?

Didier Lizé, élu de la liste « Lutte ouvrière – Faire entendre le camp des travailleurs »
Contact : didier.lize@wanadoo.fr

Les permanences des élus (à compter du 1^{er} septembre)

→ Jean-Paul PAVILLON

Maire

Jeudi : 8h30 - 10h.

Tous les 15 jours.

Avec RDV pendant le confinement.

→ Vincent GUIBERT

Adjoint à la vie associative,
à la citoyenneté et à la culture

Vendredi après-midi : sur RDV.

→ Emilie BOYER

Adjointe aux finances et au tourisme

Mardi : 17h - 18h sur RDV.

→ Édith CHOUTEAU

Adjointe aux solidarités
et aux ressources humaines

Jeudi après-midi : sur RDV.

→ Jean-Philippe VIGNER

Adjoint à l'aménagement et
au développement économique

Vendredi : 16h30 - 17h30 sur RDV.

→ Robert DESOEUVRE

Adjoint aux travaux et
à la transition écologique

Jeudi : 10h - 12h sur RDV.

→ René RAVELEAU /

Adjoint aux sports et loisirs

Mardi : 8h30 - 10h30 sur RDV.

→ Valérie LIOTON

Adjointe à l'éducation,
à l'enfance et à la jeunesse

Lundi : 10h - 12h sur RDV.

Un adjoint de permanence
est présent chaque mardi
soir de 17h30 à 19h.

18 / Agenda Mes rendez-vous



Téléchargez l'application officielle de votre ville (gratuit)



Suivez l'actualité de la Ville

 www.lespontsdece.fr

 www.facebook.com/villelespontsdece

 @villepontsdece

Billetterie Culture

Retrait des billets à l'Accueil culture ou au guichet le soir du spectacle (ouverture 1/2h avant le début de la représentation).

OUVERTURE DE L'ACCUEIL CULTURE :

- MARDI ET VENDREDI DE 15H À 18H30
- MERCREDI DE 10H À 12H30 ET DE 14H À 18H
- SAMEDI DE 10H À 12H30 ET DE 14H À 17H

02 41 79 75 94

Ces dates d'agenda sont données hors contexte sanitaire. L'évolution de la pandémie sanitaire pourra conduire à annuler ou reporter tout ou partie de ces rendez-vous. Nous vous tiendrons au courant sur le site Internet municipal et sur les pages Facebook de la Ville et de la saison culturelle. Merci de votre compréhension.

AVRIL

3 au 26
AVRIL MAI



Exposition « Loire Nature »
Photographies naturalistes de Louis-Marie Préau
Rive d'Arts

Samedi 10

I 11h
Café connecté
Les nouvelles ressources numériques
Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry



I Sous réserve
Exposition «Au fil de l'Orient»
Château-musée des coiffes et traditions

Vendredi 16 et samedi 17

I 14h30
Portes ouvertes CIAT Angers-Trélazé
Vente de plants et plantes
61 rue des Longs Boyaux – Trélazé

Vendredi 16

I 16h30 à 19h30
Collecte de sang
Don du Sang Loire-Authion
salle Athlétis

Samedi
17
AVRIL



I 10h30
Malle aux histoires au potager
(à partir de 4 ans)
Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

**Vendredi 23
et samedi 24****I 14h30**Portes ouvertes CIAT Angers-Trélazé
Vente de plants et plantes
61 rue des Longs Boyaux – Trélazé**Samedi 24****I 14h30**Prix Gavroche
Animation destinée aux 9 / 13 ans
Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry**Mardi 27****I 11h**Étape de la course solidaire
Fonds pour l'association Solidarité Femmes
Loire-Atlantique
Parc public Claude-Debussy**Mercredi 28****I 14h30 – pour les 9/13 ans**Happy Appli
Atelier sur le Pixel Art
Médiathèque Antoine de Saint-ExupéryJeudi
29
AVRIL**I 3 séances à 11h, 16h et 18h30**Petits papiers dansés – danse
Jeune public
Centre culturel Vincent-Malandrin**MAI****En mai**Exposition « Au fil de l'Orient »
Château-musée des coiffes et traditions**Jusqu'au 26 mai**Exposition « Loire Nature »
Photographies naturalistes
de Louis-Marie Préau
Rive d'ArtsSamedi
1er
MAI**I 10h30 à 12h**Café citoyens
Quartier La Chesnaie
place Claude-Gendron**Mardi 11****I 19h**Conseil municipal
Salle Emstal**Cé l'info**Avril 2021
n°97**La remise des éléments
pour le numéro 98
de Cé l'info est fixée****au 2 mai à****celinfo@ville-lespontsdece.fr****Mes Contacts**

POMPIERS | 18 OU 112

POLICE SECOURS | 17

SAMU | 15

SAMU SOCIAL (SANS-ABRIS) | 115

CENTRE ANTIPOISON | 02 41 48 21 21

MAISON MÉDICALE
DE GARDE | 02 41 33 16 33PHARMACIE
DE GARDE | 3237 (0,34 €/MN)URGENCE SÉCURITÉ GAZ
| 0 800 47 33 33 (APPEL GRATUIT)

URGENCE EAU | 02 41 05 50 50

URGENCE
ÉLECTRICITÉ | 0 972 675 049

HÔTEL DE VILLE | 02 41 79 75 75

PROXIM'CÉ | 02 41 440 440

POLICE MUNICIPALE | 02 41 79 75 73

LE TRAIT D'UNION
(CCAS) | 02 41 79 75 72MAISON DES
ASSOCIATIONS | 02 41 79 70 67

ACCUEIL CULTURE | 02 41 79 75 94

MÉDIATHÈQUE ANTOINE DE
SAINT-ÉXUPÉRY | 02 41 79 76 00COMPLEXE SPORTIF FRANÇOIS-
BERNARD | 02 41 44 86 90COTE DE LA LOIRE
| 0 825 150 285 (0,15 €/MN)

4 questions pour mieux comprendre !

1 C'est quoi ?

Une évaluation climat du budget vise à qualifier les impacts sur le climat de chacune des dépenses incluses dans le budget d'une collectivité. Il s'agit d'une analyse ligne à ligne du budget et des actions considérées comme favorables, neutres, indéfinies ou défavorables pour le climat. Cela permet d'identifier les actions qui oeuvrent à la lutte contre le changement climatique par la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'augmentation du stockage de carbone.

2 A quoi ça sert ?

La construction puis le vote du budget sont des moments clés où s'incarne concrètement la politique d'une collectivité territoriale. Analyser un budget sous le prisme du climat permet de nourrir les débats budgétaires d'éléments de compréhension rapide des enjeux. C'est notamment au moment des arbitrages sur les dépenses qui seront effectivement réalisées qu'il est possible de questionner ces dépenses et de les orienter le plus possible vers la transition climatique.

3 Pour quel résultat ?

Les lignes budgétaires sont classées en 4 catégories d'impact pour le climat :



Favorable

Les incidences de la décision sont compatibles avec une France neutre en carbone.

> exemples : rénovation thermique de bâtiments, création de pistes/voies cyclables ou piétonnières, achat de véhicules électriques.



Neutre

Les décisions sont sans impact significatif sur la trajectoire de neutralité carbone.

> exemples : achats de terrains, achat d'électricité d'origine non garantie renouvelable, achat de logiciels informatiques.



Défavorables

Les choix retenus sont incompatibles avec la neutralité carbone, ce qui induit des émissions de gaz à effet de serre.

> exemples : dépenses de carburant, achat d'un véhicule thermique émettant plus de 50 gCO₂/km, construction d'une nouvelle voirie dédiée aux voitures.



Indéfinis

Ces actions ont à priori un impact sur le climat mais sont non classables en l'état par manque d'informations ou de données. L'analyse se précisera au fil des années

> exemples : actions de soutien à l'activité économique, dépenses de personnel, les frais d'études.



4 Un budget à impact climatique favorable est-il un budget écologique ?

Pas forcément, ainsi l'achat d'une voiture électrique est favorable à la réduction des gaz à effet de serre mais moins favorable à l'environnement (consommation électrique, traitement des batteries...).

